



Comment rendre compte à ses donateurs ?

(Janvier 2023)

Quand on fait appel aux dons, il est indispensable de rendre compte aux donateurs de l'utilisation de leur argent. D'abord, parce qu'on est redevable au donateur de sa générosité. Ensuite, parce que la transparence est nécessaire pour inspirer confiance. Enfin, car c'est un des meilleurs moyens de fidéliser le donateur et l'encourager à vous soutenir dans la durée.

Mais comment lui rendre compte ?

Le Don en Confiance a établi un document, appelé l'Essentiel qui permet à chaque organisation d'être transparente à l'égard du donateur concernant les ressources provenant de la générosité qu'elle a perçue et de ce qu'elle en a fait.

1- Publiez une information adaptée au donateur

L'Essentiel se présente comme un document d'information synthétique, pédagogique, qui renseigne le donateur sur ce qu'est l'organisation, son activité au cours de l'année de référence, sur l'utilisation de la générosité dont elle a bénéficié. Ainsi, pour chaque rubrique, il convient d'évaluer en quoi une information donnée est importante pour le donateur.

2- Assurez-vous d'inclure toutes les rubriques pertinentes

Si ce document se doit d'être synthétique, il doit également être complet : son contenu doit être suffisamment précis pour que le donateur dispose d'une information claire et d'une présentation fidèle de l'organisation, sans qu'il ne doive rechercher dans d'autres documents les éléments utiles à la bonne compréhension de ce qu'elle est et de ce qu'elle fait.

3- Assurez-vous que votre document est pédagogique

La vocation première de l'Essentiel est pédagogique !

Dans ce sens, il doit faire apparaître les informations opérationnelles et les données financières qui caractérisent l'organisation. Il peut comporter un renvoi vers d'autres documents mis à la disposition du public par l'organisation (exemple : rapport d'activités, page internet sur les instances, etc.).

4- Adressez-le à tous les interlocuteurs concernés

L'Essentiel a pour objectif principal d'informer le donateur. Ceci peut être expliqué dans un courrier d'accompagnement. Il peut être envoyé au donateur avec le magazine ou tout autre document pour l'informer sur l'activité et/ou la situation financière de l'organisation.

Mais il peut aussi être adressé à différents interlocuteurs, par exemple aux bénévoles, aux organismes auprès de qui vous sollicitez une subvention ou tout autre acteur auprès de qui vous souhaitez communiquer sur votre organisation (exemples : partenaires, prestataires, etc.).

5- Retrouvez tous les détails dans le « guide de l'Essentiel »

Pour vous aider, le Don en Confiance a mis à la disposition de toutes les associations ou fondations, un guide de l'Essentiel.

Il vous permet de bâtir une communication claire, pédagogique et adaptée au donateur.

Il détaille les informations qui doivent être incluses dans le document, explique leur contenu, et donne des exemples de présentation. A vous de jouer !

Don en Confiance pour le Crédit Mutuel

➤ Pour en savoir plus :

- [Téléchargez le « guide de l'Essentiel »](#)
- [Fiche conseil - Comment inspirer confiance aux donateurs ?](#)
- [Les 4 étapes de la collecte de dons](#)
- [Dossier thématique sur la collecte de dons](#)
- Site du [Don en Confiance](#)